Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 29 décembre :

Hôtel de Ville : c h. à 12 h.; 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : c h. à 12 h.; 14 h. à 18 h.
Bibliothèques populaire : 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne : Fermée.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Conseil municipal : Séance à 18 h.

Avant le vote du budget

Une lettre du Syndicat des contribuables à la municipalité

A la veille du jour où le Conseil municipal de Tourcoing est appelé à voter le budget de la ville, le « Syndicat des contribuables » a adressé à M. le maire, à MM. les adjoints et à MM. les conseillers une lettre appelant leur attention sur a la responsabilité qu'ils vont prendre vis-à-vis de leurs administrés qui sont, en grande majorité, des contribuables.

Qu'ils soient, dit la lettre du Syndicat des contribuables, les familles nombreuses, les propriétaires, les locataires, les artisans, les commerçants, la petite et la grosse industrie, seuls mettre les professions libérales, tous auront à faire un supplémentaire, malgré la crise qui dit, quand elle ne les fait pas disparaître, les ressources dont ils ont besoin pour tenir.

En dehors du Conseil municipal, le Comité du Syndicat des contribuables a aussi étudié les projets de budget pour l'année 1938; le résultat de cet examen l'a profondément indigné.

Le Syndicat des contribuables reproche à l'assemblée de disposer trop aisément des deniers de ceux-ci. Il proteste contre l'usage qui en est fait, ainsi que cela apparaît, dit-il, par un état joint à sa lettre et faisant ressortir, d'une part les salaires payés aux hauts fonctionnaires avant les événements de juin 1936 et, d'autre part, ceux qu'ils touchent actuellement.

Nous avons joint aussi un autre état contenant, pour certains postes, les prévisions de dépenses pour 1936 et celles pour 1938, et nous vous laissons le soin de les comparer...

S'élevant encore contre ces charges exagérées et anormales », le syndicat trouve, dans le reste du budget, matière aux réflexions suivantes :

Les industriels et les commerçants lorsqu'ils voient diminuer leurs ressources, restreignent leurs dépenses; la Ville, elle, ne dépense que davantage...

Nous voulons bien croire que vous ne votez pas avec plaisir un pareil budget, car nous n'ignorons pas qu'un certain nombre d'entre vous n'hésitent pas à dire dans leur entourage que le Syndicat des contribuables a raison.

Le Syndicat termine cependant par un mot d'espoir.

* * *

Voici, d'autre part, un des deux états comparatifs de dépenses dont il est question ci-dessus :

Etat comparatif de certains postes de dépenses de 1936 par rapport à celles prévues en 1938 telles qu'elles figurent au projet de budget primitif de ces deux années pour la Ville de Tourcoing.

	1936	1938
Conditionnement	2 644.000	3 629.000
Service des eaux	1 625.000	2 135.000
Service d'électricité	12 363.500	16.530.500
Théâtre municipal	800.000	900.000
Préparation des repas et soins de propreté dans les écoles	527.900	550.000
Subvention à la caisse des écoles	900.000	1 500.000
Subvention aux hospices	630.000	1.850.000
Subvention au Bureau de bienfaisance	731.700	1 300.000
Part de la Ville pour l'assistance aux vieillards, incurables et indigents	1.900.000	2 662.500
Fêtes et cérémonies	250.000	350.000
Instruction publique et beaux-arts	4 533.000	6 120.000

Il convient de préciser que ce dernier poste constitue un ensemble de suppléments attribués au personnel enseignant en sus des traitements qui lui sont payés par l'Etat.

DANS LES RESERVES

Trois de nos concitoyens font l'objet d'un avancement mérité

Nous apprenons avec plaisir que trois de nos concitoyens viennent d'être l'objet d'un avancement particulièrement mérité, dans les cadres des réserves.

M. Charles Ebel est nommé commandant

Le capitaine de réserve Charles Ebel vient d'être promu commandant du genie. De la classe 1912, il était mobilisé à la déclaration de la guerre, dans une compagnie du génie de la IIe division d'infanterie, appartenant au 20e Corps d'armée, il fit toute la campagne avec cette unité.

Au cours des hostilités, M. Ch. Ebel, dont on connaît les solides qualités de courage, de sang-froid et les sentiments patriotiques, accomplit son devoir avec une ténacité inlassable.

(Ph. J. de Rx.) M. CHARLES EBEL

En 1915, il était nommé sous-lieutenant; deux années plus tard, il se voyait attribuer le deuxième galon et en 1924, il était nommé capitaine.

En de nombreuses circonstances, M. Ch. Ebel attira sur lui l'attention de ses chefs qui lui décernèrent la médaille militaire, puis la croix de la Légion d'honneur; de plus, deux magnifiques citations, l'une à l'ordre du l'armée, l'autre à l'ordre du Corps d'armée, soulignèrent ses actes de bravoure.

M. Ch. Ebel fut blessé deux fois au cours des hostilités.

Après la guerre, M. C. Ebel n'a pas limité son action à sa profession, mais il a tenu à continuer de servir la patrie, en acceptant la vice-présidence de l'Amicale de l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve du Génie de Tourcoing, où il apporte ses précieux conseils et son concours.

Il est membre, depuis sa fondation, du groupe des anciens combattants du Centre, du Cercle des officiers de Tourcoing et du groupe de la Légion d'honneur.

M. Désiré Vandamme, capitaine

Par une heureuse coïncidence, en même temps que M. Charles Ebel est nommé commandant, notre sympathique concitoyen M. Désiré Vandamme, qui fut pendant toute la guerre, affecté à la même compagnie que M. Ebel, est, lui aussi, l'objet d'un avancement. Il recoit, en effet, après trop d'années de retard, le troisième galon, celui de capitaine du génie.

(Pb. J. de Rx.) M. D. VANDAMME

M. Désiré Vandamme est la personnification du héros et du soldat français, comme l'atteste la simple lecture des états de service de ce vaillant officier.

De la classe 1911, M. D. Vandamme était mobilisé dans une compagnie du génie de la IIe division d'infanterie, avec laquelle il fit toute la campagne.

Tout l'héroïsme de notre concitoyen se retrouve dans ses sept citations : trois à l'ordre du jour de l'armée ou du corps d'armée, quatre à l'ordre du jour de la division.

M. Désiré Vandamme fut nommé sous-lieutenant en 1917, blessé grièvement en octobre 1918, réformé en 1919 et réintégré sur sa demande en 1926 et nommé lieutenant.

De nombreuses récompenses marquent l'héroïsme de M. D. Vandamme, et citons :

la croix de chevalier de la Légion d'honneur, la médaille militaire et la croix de guerre françaises, la « Valeur militaire » d'Italie, la « médaille de la couronne distinguée » d'Angleterre et la croix de guerre belge avec palme.

A la fin des hostilités, M. Désiré Vandamme a continué à servir dans la vie civile. Il prit place au sein du groupe des mutilés de Tourcoing dont il reste l'un des membres fondateurs.

Il présida aussi à la formation de l'Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve du Génie et fut nommé instructeur adjoint et président d'honneur de l'Amicale de l'Ecole.

Il fait partie du Conseil d'administration du Cercle des officiers, du groupe de la Légion d'honneur et des Médaillés militaires.

Enfin, il occupe la présidence d'honneur de l'Harmonie de la Croix-Rouge à laquelle il prête depuis 1922, son généreux concours, témoignant envers cette société d'une activité inlassable.

M. le docteur Béeuwe, capitaine

Dans la promotion des jeunes, nous relevons avec plaisir la nomination au titre de capitaine-médecin, de M. le docteur Béeuwe, si sympathiquement connu dans notre ville.

Affecté en 1924 comme médecin-sous-lieutenant au 17e régiment d'artillerie à Hesdin, le docteur Béeuwe se révéla dès cette période comme un médecin possédant de brillantes qualités professionnelles.

(Pb. J. de Rx.) M. BÉCUWE

Aussitôt après sa libération, il tint à s'inscrire aux écoles de perfectionnement du service de santé, et fut nommé lieutenant en 1927. C'est au titre des écoles de perfectionnement qu'il vient de se voir attribuer la troisième galon, devenant ainsi un des plus jeunes capitaines-médecins de la région.

Il convient de dire que si son assiduité aux écoles de perfectionnement a motivé cet avancement rapide, la compétence professionnelle de M. le docteur Béeuwe n'y a pas été étrangère.

A tous ces nouveaux promus, nous adressons nos vives félicitations.

Mme DERVAUX-TACK, 132, rue Menin, Lessels - Lingerie - Vente Réclame pendant 8 jours de parures à 18 fr. 23181d

Les artisans et les déclarations fiscales

Tous les artisans, doivent déclarer au Contrôleur des contributions directes du lieu du siège de leur entreprise : les salaires payés durant le cours de l'année écoulée, à leurs ouvriers, apprentis, membres de leur famille, ainsi que les ristournes, commissions et honoraires, gratifications, avant le 31 janvier 1938. Les bénéfices réalisés au cours de l'année écoulée, s'ils occupent en plus des membres de leur famille, un ouvrier et un apprenti de moins de 16 ans, munis d'un contrat d'apprentissage, ainsi que les façonniers, avant le 28 février.

Les artisans producteurs, ou susceptibles de le devenir, doivent en faire la demande avant la mi-janvier 1938. Les assujettis au forfait qui désirent être imposés d'après le bénéfice réel, doivent en demander l'autorisation au contrôleur des contributions directes du lieu d'exploitation.

Pour faciliter l'établissement des déclarations fiscales, la Fédération des artisans du Nord de la France, 116, rue de l'Hôpital militaire, à Lille, tient à la disposition des artisans des déclarations spéciales. On peut se les procurer, 63, rue de Lannoy et 56, rue du Grand Chemin, à Roubaix, A Tourcoing, 46, rue du Tilleul, A Wattrelos, au café de l'Harmonie, et dans toutes les permanences.

La Noël chez les Anciens Combattants

Réjouissances et générosités

A la Fédération de l'U.N.C.

Groupe des Phalempins. — La fête de Noël, a été l'occasion, pour la commission de ce groupe, d'organiser en faveur des familles, une charmante matinée, au cours de laquelle il a été procédé, sous la présidence de M. et Mme Flipo-Vandenberghe, à une ample distribution de coquilles, oranges, jouets, objets de lingerie, etc...

La satisfaction ressentie par les bénéficiaires a été traduite par une charmante petite fille qui a récité un délicieux compliment à l'adresse des donateurs et organisateurs.

— Au cours de la soirée, tous les membres, se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. J. Hus, président, qui avait à ses côtés, MM. F. Flipo, président d'honneur, J. Blondel et O. Maes, vice-présidents et les membres de la commission.

Des rapports ont été lus par MM. A. Aelbrecht, secrétaire et A. Pannier, trésorier. M. J. Hus a indiqué les raisons de l'augmentation de la cotisation, puis il a adressé ses souhaits pour 1938 à toute l'assistance.

M. Flipo, au une délicate allocution a invité les adhérents à suivre leur président dans son action sociale et à rester unis et groupés au sein de la Fédération de l'U.N.C., s'ils voulant poursuivre la tâche que celle-ci s'est imposée dans un programme digne de tous les nobles dévouements.

Une brillante tombola a terminé cette assemblée.

Groupe du Brun-Pain. — C'est devant une magnifique assistance composée des adhérents et, de leur famille, réunie dans la salle de la rue des Champs, qu'a eu lieu la fête à l'occasion de la Noël.

M. Cyrille Beuque, assurait la présidence d'honneur de cette manifestation au cours de laquelle plus de deux cents enfants ont reçu des vêtements, des coquilles, des oranges, etc...

Une partie récréative et notamment des films ont fait la joie des grands et des petits.

A l'entr'acte, M. A. Hardy, président, a remercié, tout d'abord, M. C. Beuque, dont l'inlassable générosité permet non seulement l'organisation de fêtes périodiques, mais aussi la réalisation d'un programme d'entr'aide dont seule la discrétion indispensable permet de cacher toute l'importance et l'étendue.

Des remerciements ont ensuite été adressés aux membres bienfaiteurs et à tous les organisateurs de la réunion.

L'orateur a terminé en s'adressant aux membres présents, pour les inviter à comprendre tout l'effort accompli à leur intention et il leur a demandé, en échange, de se montrer assidus aux réunions et de participer à l'action entreprise par les chefs qui luttent avec ardeur et sans répit à la défense de leurs intérêts.

Groupe de la Croix-Rouge. — La première fête de la fin de 1937, a été ouverte par un arbre de Noël, organisé sous la présidence d'honneur de M. P. Cauliez, et au cours de laquelle tous les enfants ont reçu des jouets, des coquilles et des friandises.

M. Detrourt, s'est fait un devoir de remercier M. et Mme Cauliez de leur participation à cette distribution, puis il a exposé brièvement l'œuvre accomplie par le groupe au cours de l'année.

Les familles nombreuses ont reçu des objets de tainage, des vêtements et même une enveloppe-prime dont l'importance était mesurée au nombre d'enfants.

Pour compléter son geste, à l'occasion de la Noël, la commission pensant aux familles nécessiteuses et aux vieux ascendants leur a délivré une cinquantaine de bons d'achats et une coquille, acte de générosité qui a coûté 5.600 francs mais qui a fait bien des heureux.

Dimanche, s'est tenue l'assemblée générale du groupe.

Après la lecture des rapports, M. Detcourt, a remercié M. Cauliez, puis il a résumé les différents points de l'ordre du jour, remerciant en passant les collaborateurs et tous ceux qui par leur gestes généraux, ont permis l'organisation d'un magnifique arbre de Noël.

Le secrétaire se faisant l'interprète de l'assistance a uni les deux présidents dans les sentiments de raconnaissance qu'il a exprimés à leur adresse et un vivat a été chanté en leur honneur.

M. Cauliez, en remerciant a félicité le comité organisateur de son inlassable activité, puis passant en revue les événements mondiaux, il a préconisé une union de plus en plus étroite entre tous les bons Français, à l'imitation de l'entente si parfaite qui existe dans le groupe de la Croix-Rouge.

Cette réunion s'est terminée par une belle tombola.

* * *

Chez les anciens combattants républicains (affiliés à l'Union fédérale)

La commission des anciens combattants républicains avait organisé pour le jour de Noël, sa grande fête de famille.

Celle-ci a débuté par une distribution de jouets aux enfants des adherents, mettant ainsi du bonheur partout.

A 20 h., ce fût le traditionnel souper sous la présidence de M. A. Nys, qui était entouré des membres de la commission.

Un concert agrémentait ce repas cordial. Au dessert, M. A. Nys, a remercié les adhérents et leur famille de l'encouragement que, par leur présence, ils apportaient à ceux qui se dévouent afin de sauvegarder, dans la mesure du possible, tous les anciens combattants et les victimes de la guerre.

Il a ensuite félicité les membres de la commission de leur dévouement, assurant avec une grande régularité, la fonctionnement des permanences au cours desquelles les membres reçoivent les renseignements qui les intéressent.

M. A. Nys a terminé en faisant un appel aux jeunes pour qu'ils prennent place dans la grande famille des anciens combattants, en vue de poursuivre l'œuvre de paix entreprise par les anciens.

La soirée s'est terminée par un bal qui a permis de constater la franche camaraderie et l'esprit de réconfort qui régnent au sein de ce groupement.

Une manifestation de sympathie au sein du Comité des fêtes de la Marlière

Le Comité des fêtes du quartier de la Marlière s'est réuni lundi, afin de fêter comme il convient l'attribution de la médaille des Evadés, avec croix de guerre, à M. Henri Heuls, membre du comité.

M. A. Jacquard, président du comité, conseiller municipal, exprima la joie que tous les membres éprouvaient en apprenant la distinction dont venait d'être l'objet M. Heuls.

M. Jean Dubus, secrétaire, eut quelques mots aimables à l'adresse du nouveau décoré et constata avec plaisir la présence de tous les membres du comité, témoignage de l'estime unanimement ressentie par les adhérents pour M. Heuls.

M. A. Piedana, président du groupe des Evadés, s'associa aux paroles prononcées par les membres du comité, soulignant très heureusement que a la preuve venait d'être faite que M. Heuls était aussi bon Français que bon camarade.

M. Heuls, tout ému par tant de témoignages de sympathie, remercia l'assistance pour cette manifestation et déclare que son concours restait toujours acquis au comité.

Un vin d'honneur, puis des chansons, terminèrent cette réunion.

La Noël chez les Méridionaux « Lou Pais ».

Dimanche, a eu lieu à Tourcoing, au siège de la dite association des Méridionaux « Lou Pais », la fête de l'arbre de Noël, organisée par le Comité et réalisé par les soins de Mmes Charrasse, Figarède et Dumont pour les enfants des membres.

Cette fête enfantine fut précédée le matin d'une assemblée générale. Plusieurs motions y furent votées, notamment : modifications aux statuts, réélection du comité auquel a été adjoint un nouveau vice-président, M. Blanc, etc...

A l'issue de l'assemblée, la déjeûner amical prévu rassemblia autour de M. le docteur Charrasse, président, la pléiade des personnalités méridionales de la périphérie de Lille Roubaix, Tourcoing, et ces agapes furent accompagnées de chants du terroir, de galéjades et d'histoires amusantes, dont les méridionaux ont le secret.

Une dissertation sur le Périgord, faite par M. Paul Touraine, obtint un retentissant succès.

Au repas, succéda le dépouillement de l'arbre de Noël, enguirlandé et illuminé qui fit l'admiration de tous, grands et petits. La distribution des jouets et d'abondantes friandises s'ensuivit, et chacun fut satisfait selon ses goûts.

Une magnifique tombola réunissant de nombreux lots fut tirée. Un tableau, œuvre remarquable d'un membre de l'association, M. Vives, obtint un beau succès de surenchère auprès des nombreux assistants.

Une sauterie clôtura cette joyeuse fête, au cours de laquelle, la jeune et gracieuse danseuse Didi Drouffe vint apporter dans ses ébats artistiques, l'éclat de son jeune talent.

Une fête familiale chez les « Rue-tout-jus »

Les membres de la société de bourles les « Rue-tout-jus », ont tenu, dimanche, leur réunion générale de fin d'année.

Les rapports financier et moral ont été présentés par M. E. Gruart, l'actif secrétaire.

Après le tirage d'une tombola, entre tous les présents, ceux-ci se retrouvèrent rassemblés pour participer à une « duesse à pierrots », offerte par la commission aux membres présents et assidus.

Ces agapes, empreintes de la plus franche camaraderie, contribuèrent à resserrer encore les liens qui unissent les « rue-tout-jus » et c'est ce que nous manquas pas de souligner M. Proot, le dévoué président.

En une courte mais vibrante allocution, le président remercia tous ceux qui ont apporté leur concours à l'organisation de la réunion et il se réjouit de son plein succès.

Après qu'il eut formé des vœux pour les « rue-tout-jus » et leur famille, M. Proot, donna la parole aux chanteurs et ceux-ci égayèrent les assistants durant toute la soirée.

DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE CHARBON AUX CHOMEURS ET AUX INDIGENTS. — A l'occasion du Nouvel-An, l'administration municipale a décidé d'allouer exceptionnellement à toutes les familles inscrites au fonds municipal de chômage, un bon pour 50 kilos de charbon de ménage.

Les chômeurs sont invités à retirer ce bon au Bureau de bienfaisance, vendredi 31 décembre, aux heures fixées pour le paiement des allocations de chômage. Se munir de la carte de pointage.

Cette distribution exceptionnelle sera étendue aux familles indigentes secourues par le Bureau de bienfaisance. Pour ces dernières, les bons seront remis à domicile.

LES ARTISANS RÉUNIS. — Ce mercredi, 29, de 19 h. à 20 h., rue Denfert-Rochereau, 46, (Bleue-Beau) permanence.

RUE-TOUT-JUS ET B.S.E.N.L. — Réunion de tous les membres demain jeudi à 9 h. 45, église Notre-Dame de Lourdes.

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Ce mercredi, de 14 h. à 16 h., permanence à l'Institut Colbert, 16, rue de Gand.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA PRÉVOYANCE ». — Ce mercredi à 18 h. 15, réunion de toutes les commissions administratives.

PARTI RÉPUBLICAIN, RADICAL, RADICAL-SOCIALISTE. — Ce mercredi, de 15 h. à 20 h., permanence de la Solidarité, Café de l'Industrie, 2, place V.-Hassebroucq.

ESPERANTO. — Ce mercredi, à 18 h., à la maison des Amicales, 57, rue du Enfer, cours gratuit d'espéranto.

SOCIÉTÉ « ECHO DE LA FRONTIÈRE ». — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition générale au siège.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce mercredi à 20 h., répétition générale au siège.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Ce jeudi à 19 h. 15, répétition générale.

VINS NICOLAS
VIEUX CEPS, 6 fr. 25
ÉPICERIES V. LEUAT
MOUSSEUX extra, 6 fr. 75
CHAMPAGNE MARNY, 12 fr.

CHANGE Monnaies étrangères
ACHAT et VENTE Dollars, Livres, Belge aux meill. conditions
Comptoir de Change
10 Place République, Tourcoing (Tél. 9061) 45078

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ANCIENS COMBATTANTS DE L'U. N. I. — Les versements pour la mutuelle-retraite (1er trimestre 1938) seront reçus ce mercredi et demain jeudi, de 19 h. 30 à 20 h., au Café National, place Salengro.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un logeur puissait depuis un an dans le tiroir-caisse d'un cafetier du Plonich

Il est surpris en flagrant délit par la police

Depuis un certain temps, M. Paul Fleurice, tenancier du Café de la Barrière, rue Pasteur, 4, s'apercevait que la contenu de son tiroir-caisse ne correspondait pas avec le produit de sa vente.

Persuadé que quelqu'un devait y effectuer du temps à autre certains prélèvements, le cafetier se décida à déposer au commissariat de police une plainte pour vol. Une enquête fut aussitôt ouverte par M. Desrumaux, commissaire. Celui-ci sut bientôt la conviction que les vols devaient avoir lieu la nuit et ne pouvaient qu'être l'œuvre d'un habitué de la maison.

Désireux de prendre ce dernier sur le fait, le commissaire détacha sur place le brigadier Freumaux et la garde Desmares, qui, dans la soirée de lundi, se postèrent en surveillance dans la cuisine de l'établissement.

Leur attente fut longue et les policiers commencaient à perdre tout espoir, lorsque, vers 4 h. du matin, ils perçurent un léger bruit. Une clef grinça dans la serrure de la porte de la salle à manger, donnant accès dans le débit, et un individu s'introduisit dans le café...

Bondissant, de leur cachette, les gardes s'emparèrent de ce mystérieux visiteur... qui n'était autre que la logeur des époux Fleurice, Henri Blommaerts, 37 ans, sujet belge, manœuvre.

Surpris en flagrant délit, ce dernier ne put nier être l'auteur des vols. Les gardes le conduisirent aussitôt au commissariat de police, où M. Desrumaux vint l'interroger quelques instants plus tard.

Blommaerts avoua que, depuis environ un an, il dérobait, plusieurs fois par semaine, dans le comptoir du café, des sommes variant entre cinq et dix francs. Afin de se faciliter la besogne, il n'avait pas hésité à se fabriquer une fausse clef.

Il a été conduit à Lille, hier mardi, dans l'après-midi, et déféré au Parquet.

La fête annuelle de l'Amicale des sous-officiers de réserve

L'Amicale des sous-officiers de réserve de Marcq-en-Barœul, organise pour le dimanche 23, son bal annuel, qui se déroulera en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

On peut, dès à présent, se procurer des cartes d'entrée au prix de cinq francs, chez les membres de l'Amicale ou chez le secrétaire M. Bléman, au siège, Café de l'Ecu de France, avenue de la Marne.

Pour les personnes qui ne seraient pas en possession de cartes d'entrée le jour de la fête, le droit à acquitter sera de sept francs.

La Noël à l'école libre Saint-Joseph

A l'occasion de Noël, les cent soixante-dix enfants, qui fréquentent l'école libre Saint-Joseph, de la paroisse Saint-Vincent, ont participé, mardi après-midi, à une fête intime qui s'est déroulée en l'une des salles de cet établissement.

De nombreux parents assistaient à cette matinée, que présida M. l'abbé Chantry, curé de Saint-Vincent, doyen de Marcq, entours de M. l'abbé Uyttersproot, vicaire et de M. Braems, directeur de l'école.

Le programme comportait les chants et monologues, ainsi qu'une séance récréative, au cours de laquelle les enfants interprétèrent avec toute la spontanéité de leur âge, différentes saynètes fort amusantes, entre autres « La Saint-Babylas », qui recueillirent un franc succès.

Au cours de l'entr'acte, un élève de première, Jean Sybille, se fit l'interprète de ses condisciples pour présenter à M. l'abbé Chantry, les vœux que forment à son intention, pour l'année qui va s'ouvrir, les élèves de l'école Saint-Joseph.

En termes choisis, M. l'abbé Chantry, remercia les enfants de leur délicate pensée, et les félicita pour la belle assence qu'ils venaient d'offrir à leurs parents. Il tint aussi à rendre hommage à M. Braems directeur et aux maîtres dévoués qui le secondent. Une distribution de coquilles et des friandises vint ensuite semer la joie parmi les petits, tandis que chacun de leurs aînés recevait des mains de M. l'abbé Chantry, une plaquette artistique.

Puis, chacun prit son envolée pour les vacances de Nouvel an, qui se termineront le 7 janvier.

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMMODO est ouverte sur le projet de reconnaissance et de fixation des alignements du chemin rural non reconnu, dit chemin du Moulin Delemer.

Le projet sera déposé à la mairie, bureau du secrétariat, pendant six jours, du 3 au 12 janvier 1938, et M. Henri Millet, nommé commissaire-enquêteur, recevra à la mairie les 13, 14 et 15 janvier 1938, les déclarations qui pourraient être faites par les habitants et les intéressés, sur l'utilité dudit projet.

MARCHÉ DU PONT DE MARCQ. — En raison des fêtes du Nouvel-An, le marché hebdomadaire du Pont-de-Marcq se tiendra cette semaine le vendredi 31 décembre.

HARMONIE « LES AMIS DU PLOICH ». — Demain jeudi 30, à 20 h. 30, au siège café Morel, 125, rue Pasteur, répétition générale pour les musiciens et membres de la clique.

HALLUIN

A LA JEUNE GARDE. — Ce mercredi, au Cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles, à 13 h. 30; pour les adultes à 19 h. 30.

LA CONSULTATION des NOURRISSONS. — Aujourd'hui, cinquième mercredi du mois, le consultation de M. le docteur Dereu n'aura pas lieu.

ACCORDÉONISTES HALLUINOIS. — Ce mercredi, café du Faubourg rue de l'Abattoir, de 18 h. à 18 h. 30, cours de solfège et d'accordéon; de 19 h. 30 à 21 h., répétition.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h., au local.

A LA CHORALE PAROISSIALE de SAINT-HILAIRE. — Répétition aujourd'hui mercredi, à 18 h. 30, au local.

BONDUES

A LA CÉCILIENNE. — Ce mercredi, cours de solfège à 18 h. 30; répétition à 20 h., à la Maison de la Ste-Famille, rue René-d'Hespel.

BOUSBECQUE

A LA « SAINT-MICHEL ». — Répétition pour la fanfare, ce mercredi, à 20 h., au local.

RONCQ

La mort de M. Georges Lecomte, vice-président de la Fanfare du Blanc-Four

La population du Blanc-Four, a appris mardi matin, avec un vif regret la mort de M. Georges Lecomte-Deweeuw, le dévoué et sympathique vice-président de la Fanfare du Blanc-Four, décédé dans sa 55e année, après une longue et douloureuse maladie.

Figure très sympathique, M. Lecomte jouissait de l'estime de tous ses concitoyens dont aucun n'avait fait appel en vain à son inlassable dévouement. Et l'on peut dire que, dans le populeux quartier du Blanc-Four, il ne se connaissait pas d'ennemi. Partout d'ailleurs, où il était passé, il avait laissé le souvenir agréable de sa cordialité, de sa franchise et de l'aménité de son caractère.

M. G. LECOMTE

Originaire de Roncq, où sa famille était elle aussi fort estimée, M. Lecomte, était né le 4 août 1876. Entré très jeune à la Fanfare du Blanc-Four, il ne devait pas tarder à occuper une place prépondérante au sein de la vieille société, à laquelle du reste, il devait consacrer le meilleur de son dévouement. Quand la guerre éclata, M. Lecomte, faisait partie de la commission de la Fanfare avec le grade de sergent.

Mobilisé dès le début des hostilités, M. Georges Lecomte, accomplit vaillamment son devoir de Français et c'est ainsi que sa belle attitude lui valut la croix de guerre avec palmes.

De retour dans ses foyers, il fut l'un de ceux qui s'occupèrent aussitôt de reconstituer la Fanfare et il s'y employa avec tant d'activité, que ses camarades lui décernèrent alors le grade d'adjudant.

En décembre 1933, il se vit conférer le titre de vice-président. L'œuvre de M. Lecomte, au sein de la société fut féconde, et l'on peut dire que celle-ci lui doit en partie, la prospérité qu'elle connaît aujourd'hui.

Mais l'activité de M. Georges Lecomte, avait besoin d'autres champs où se déployer dans toute sa mesure. En effet, il appartenait depuis de nombreuses années à la société de secours mutuels « La Saint-Louis » de Tourcoing, dont il était devenu administrateur. Son action mutualiste lui avait valu il y a quelques mois, la croix du Mérite social. Il était aussi membre de la section des Anciens combattants du Blanc-Four et de la Société des médaillés, associations à la fondation desquelles il avait contribué et où il comptait parmi les membres les plus agissants les plus dévoués.

M. Georges Lecomte, était titulaire de la médaille d'honneur de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais et de la médaille d'honneur des vieux musiciens. De plus, il était médaillé du travail de la maison P. et G. Tiberghien, de Tourcoing.

Malheureusement, cette belle activité devait être un jour brisée par la maladie. Il y a plus de deux ans, M. Georges Lecomte, avait été atteint d'un mal terrible, qui l'avait retenu depuis, dans un état de paralysie complète. Ces souffrances, M. Lecomte, les avait endurées avec la patience et la résignation que seule la foi chrétienne peut inspirer. Car, M. Lecomte fut un catholique sincère et convaincu.

Nous nous joignons aux nombreux amis du regretté défunt pour exprimer à Mme Lecomte et à sa famille, nos condoléances sincères et attristées.

— Les funérailles de M. Lecomte, auront lieu samedi prochain 1er janvier, en l'église St-Roch, du Blanc-Four.

UNE VISITE DES AMICALES LAÏQUES A L'HOSPICE. — A l'occasion de la fête de Noël et suivant une louable coutume, une délégation des Amicales laïques de Roncq-Centre et du Blanc-Four, s'est rendue cimanche à l'hospice de la rue de Bondues.

MM Paul Loridan président de la « Jeunesse roncquoise » et Paul Gallisez, président de l'Amicale du centre; Albert Loridan, Auguste Stélendre, Paul Charlet Dénès, administrateurs et ordonnateur de l'hospice étaient présents.

Après une visite de l'établissement, chaque vieillard reçut une coquillet, don des amicales.

M. Paul Charlet, ordonnateur exprima les remerciements des vieillards envers les membres des Amicales d'anciens élèves pour leur bon geste qui se renouvelle chaque année.

LA CONSULTATION des NOURRISSONS — Elle sera pratiquée aujourd'hui mercredi à 15 h., local de la rue de Bousbecque par M. le docteur Béal. Elle est réservée aux enfants dont le nom commence par les lettres R. et suivantes.

CAISSE PRIMAIRE D'A.S. « LA FAMILLE ». — Ce mercredi, de 19 h. à 20 h. 30 permanence au café Cosyn 63 rue de Lille au Blanc-Four.

ENLÈVEMENT DES DEBRIS SOLIDES. — Aujourd'hui mercredi l'éboueur passera dans la commune à partir de 7 h. du matin pour y effectuer l'enlèvement des débris solides.

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES. — A l'occasion du Nouvel-An, l'enlèvement des ordures ménagères s'effectuera cette semaine, vendredi au lieu de samedi.

A cette occasion, le maire rappelle que l'éboueur commence sa tournée le matin à 7 heures.

LINSELLES

Les réceptions de fin de l'an

Comme les années précédentes les réceptions traditionnelles de fin de l'an, par la municipalité, auront lieu vendredi à 20 h., salle du Grand Logis, place de la République. Les membres de l'administration municipale, recevront les corps constitués, les fonctionnaires, les commerçants et commissions des différentes sociétés locales.

A L'ORPHEON LINSELLOIS. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au local.

COMINES

ARRESTATION POUR VAGABONDAGE. — Le maréchal des logis-chef Deramaux et la gendarme Poix ont procédé au bannes du Longelamp, à l'arrestation pour mendicité et vagabondage de Louis Mervaillie, 58 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe. Il a été déféré au parquet et écroué.

WERVICQ-SUD

L'Arbre de Noël aux consultations municipales des nourrissons

Plus de soixante mamans assistaient lundi avec leurs bébés au dépouillement de l'arbre de Noël organisé à la mairie par le comité de patronage de l'Œuvre municipale des nourrissons.

M. la maire félicite chaudement Mme Jean Vanrulan la présidente pour son dévouement et l'essor nouveau donné au service municipal, ainsi que pour l'organisations de cette fête, dont les distributions de lainages comportent de précieux vêtements de bébés spécialement confectionnés par les dames du Comité. Il recommanda encore l'assiduité aux mamans, disant que l'œuvre n'était pas une œuvre d'aumône, mais une œuvre sociale à laquelle toutes les mères de la commune doivent faire confiance pour la santé de leurs enfants.

Après quelques mots aimables à l'adresse de M. le docteur Roussella et de Mme Ferrant M. le maire fit procéder à la distribution des lots de vêtements, de couvertures, et à celle du gâteaux et chocolat offerts par l'Union patronale de Wervicq.

GYMNASTIQUE JEANNE-D'ARC. — Ce mercredi 29, répétition : à 18 h. 45 pour les pupilles et à 20 h. pour les adultes.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — La bibliothèque de la Maison des œuvres est ouverte pour le prêt de livres, en séance supplémentaire, chaque jeudi de 9 h. 30 à 10 h. pour les personnes libres de leur temps et les écoliers. Choix considérable de nouveautés dans tous les genres.

L'assemblée générale du Club Saint-Hubert du Nord

L'assemblée générale annuelle du Club Saint-Hubert du Nord aura lieu à Lille, le lundi 10 janvier, à 18 h., au siège social, 11 bis, place de la Gare.

A l'ordre du jour : allocution du président ; rapport moral ; rapport financier ; élection du sortant du comité directeur ; questions diverses.

Les sociétaires ayant l'intention de poser des questions devant figurer à l'ordre du jour, ou désireux de faire acte de candidature au comité, devront obligatoirement en aviser le secrétariat avant le 8 janvier à minuit.

METROPOLE — LILLE
REVEILLON DE L'AN
La Direction n'ayant pu, en dernière heure, lire du Réveillon de Noël, satisfaire aux nombreuses demandes de sa clientèle, toutes places étant prises, vous prie de retenir votre table dès à présent.
— MENU COPIEUX ET CHOISI —
DEUX ORCHESTRES
23189 TÉL. 520.14

LILLE

Les vœux du clergé à l'Evêché

Il y a plus qu'un rite dans la démarche collective que renouvelle au seuil de chaque année la famille sacerdotale auprès de son évêque. Il y a la aussi la manifestation d'une âme commune, faite de confiance et de respect. Une fois de plus, mardi soir, en un bel et unanime hommage de vénération, le clergé séculier et régulier du diocèse de Lille se pressait dans la grande salle du Palais épiscopal pour offrir ses vœux à S. Em. le cardinal et à S. Exc. Mgr. Jansoone, entourés de MM. les vicaires généraux et de la maison épiscopale. A M. le chanoine Lemetter, curé-doyen de Steenvoorde, était confiée cette fois la mission de se faire l'interprète du clergé.

L'orateur exprima la gratitude des membres du clergé à l'égard de leur Père, pour tant de bienfaits semés au cours de l'année finissante. Il évoqua, en un raccourci pittoresque tous les déplacements du Cardinal, non seulement dans le diocèse, mais à Auray, à Lisieux, à Vienne, à Budapest, et jusque dans la capitale de la chrétienté où pour nous prêtres, il ne fut pas de joie plus douce que celle de voir notre Evêque jouir pleinement de la confiance du Saint-Père, et d'être avec lui en si entière conformité de pensée.

M. le chanoine Lemetter, après avoir rappelé que le diocèse s'apprêtait à célébrer en 1938, le vingt-cinquième anniversaire de sa création et avait tenu à ce propos à pousser la ronstruction de la cathédrale au point de permettre d'en inaugurer tout au moins le